



CREFOP
Bourgogne-Franche-Comté

Avis PIA SeMPA
Dossier présenté en Bureau Crefop du 26/09/2016

Après transmission par le porteur de projet d'éléments complémentaires en réponse aux interrogations du précédent Bureau du Crefop, le Bureau donne un avis favorable au dossier SeMPA et reprend les avis exprimés par la Direccte et le Conseil régional de Bourgogne-Franche-Comté.

Direccte :

SeMPA, porté par le CFA du Pays de Montbéliard, répond à un besoin fort des entreprises du secteur qui sont en croissance, actuellement limitée par les capacités de recrutement.

Les compétences de ces métiers sont par ailleurs très spécifiques et nécessitent des formations complexes au plus proche des besoins des industriels.

Les offres d'emploi du secteur offrent par ailleurs de réelles possibilités de reconversion dans un bassin en forte mutation industrielle.

C'est donc un projet structurant pour la région, qui ouvre des perspectives de développement ne se limitant pas à la formation mais qui a l'ambition de créer un véritable écosystème dans le secteur, en lien avec le Pôle des Microtechniques ou le projet de Campus des Métiers porté par le Rectorat.

Région :

Le projet SeMPA de création d'un pôle cuir à Montbéliard s'appuie sur le métier de sellier maroquinier d'art et, grâce à un partenariat entre des établissements de formation professionnelle et des entreprises, offre de réels débouchés en terme d'insertion.

Ce projet permet de créer des parcours de formation innovants en lien avec des entreprises prestigieuses (Groupe Hermès Franche Comté, SIS, ...) pourvoyeuses d'emplois, et encourage ces mêmes entreprises à s'implanter sur le territoire.

Le projet SeMPA s'inscrit naturellement dans le projet de Campus des Métiers et des Qualifications dont la logique consiste à rapprocher les acteurs du système éducatif des milieux économiques, dont les entreprises afin de créer des parcours de formation innovants en réponse aux besoins d'emploi.

La création d'un pôle cuir à Montbéliard a créé une dynamique permettant l'implantation d'entreprises sur le Pays de Montbéliard. Le secteur du luxe associé à des savoir-faire spécifiques et transférables peut être le catalyseur du développement économique local.

La Région soutient le développement de ce pôle cuir au travers de ses politiques de formation, que ce soit au travers de l'apprentissage ou de la formation continue (mobilisation du fonds régional d'appui à la professionnalisation depuis plusieurs années pour former des demandeurs d'emploi sur ces métiers en tensions pour répondre aux besoins d'entreprises en fort développement dans le secteur de la maroquinerie).

La Région formule un avis très favorable à ce projet.



CREFOP
Bourgogne-Franche-Comté

Besançon, le 26 septembre 2016

Les Co-Présidents du bureau du Crefop

Eric PIERRAT

Sylvie LAROCHE

Les Vice-présidents du bureau du Crefop,

Etienne BOYER

Bernard GUERRINGUE